



Le Rhins Murmure

Bulletin d'informations de la ville de Régný

2017



Responsable de la publication : J.F. Dauvergne - Directeur de publication : Benabdellah La'adi

L'Edito du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens, chers amis,

Vous avez pu lire il y a quelques jours, dans la presse locale (la Tribune et le Pays Roannais) à quel point j'étais déterminé à m'opposer par tous les moyens à notre intégration forcée au projet « Loire et Monts » de fusion d'intercommunalités porté par le Président de la CoPLER.

Le Conseil municipal de Régnny, réuni le 15 novembre 2016, a pris acte, à regret, du rejet de la fusion de la CoPLER à Roannais

Agglomération, a approuvé (tout comme le Conseil

Municipal de Pradines), au scrutin public et à l'unanimité, **l'intégration (individuelle) de la commune de Régnny à Roannais Agglomération au 1er janvier 2018.**

Avec cette décision, nous laissons le choix à nos voisins de St Victor sur Rhins de nous suivre à Roannais Agglomération ou bien de rejoindre la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien, dans le département voisin du Rhône.

En effet, le Préfet de la Loire a refusé notre proposition de modifier nos limites communales pour rendre St Victor sur Rhins limitrophe de la Commune de Lay (et leur permettre de continuer avec la CoPLER).

Il y a six mois, le Président de la CoPLER lui-même semblait avoir pris acte de notre décision, en déclarant devant la CDCI (commission départementale en charge de donner son avis sur les nouveaux périmètres intercommunaux), que les communes seraient désormais libres leurs choix...

Comme vous pourrez le constater à la lecture de l'extrait joint (au dos de la pétition) du "Flash Action" (la lettre interne de la CoPLER), la liberté de choix des communes n'est manifestement plus à l'ordre du jour !!!

C'est bien vers une fusion forcée des 3

communautés de communes (CoPLER, St Germain Laval et St Just en Chevalet) que leurs Présidents tentent aujourd'hui de nous engager.

Soyons clairs, ce qui n'était pas pour nous envisageable l'an dernier dans un scénario de fusion à quatre communautés (avec Balbigny)

ne l'est pas plus à trois aujourd'hui : ce projet (que je surnomme « Monts et Merveilles ») n'est pas viable, il est même proprement insensé et en tout cas contraire aux intérêts fondamentaux de Régnny !



L'avenir de Régnny

est dans un rapprochement avec Roanne, pas avec Saint Germain Laval !!!

J'ai dit dans mes interviews à la presse locale que je ne pourrai jamais me résoudre à un tel scénario de fusion forcée, que je juge trop étranger aux intérêts de ma commune et de mes concitoyens.

J'ai décidé aujourd'hui de vous demander de m'apporter massivement votre soutien, en signant la pétition jointe.

Si votre soutien est massif et majoritaire, alors je m'engage devant vous, fort de votre appui renouvelé, qui me permettra de démontrer aux autorités la justesse et la légitimité de mon engagement, à me battre et à obtenir gain de cause !

Dans le cas contraire, et si par malheur notre commune se trouvait demain intégrée de force à « Monts et Merveilles », alors je proposerai à mon Conseil Municipal, dont la décision unanime n'aura pas été respectée, de démissionner en bloc.

Merci d'avance pour tout le soutien que voudrez bien m'apporter...

... Et bonne lecture à toutes et à tous !

Jean-François DAUVERGNE, Maire de Régnny.

SCOT : La mobilisation des citoyens de Régný a payé !

Les élus municipaux vous ont appelés l'an dernier à vous mobiliser contre le SCOT Loire Centre pour protester contre le sort réservé à notre commune, reléguée au rang d'un simple village (contrairement à St Symphorien de Lay et Neulise...).

Suite à notre appel, 238 courriers de protestation (dont 200 environ d'habitants de Régný) ont été adressés à la commission d'enquête, qui a rendu un avis défavorable sur ce SCOT, à l'unanimité.

Malgré cet avis (et les nombreux autres avis défavorables, dont celui de l'Etat) Le Comité Syndical du SCOT Loire Centre a décidé de passer outre, et d'approuver ce SCOT en l'état, le 22/12/2016.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, plusieurs recours ont été engagés (dont celui de la commune de Régný) et, par lettre du 14 février 2017, le Préfet de la Loire a décidé la suspension du caractère exécutoire du SCOT Loire Centre, faisant le constat que **les dispositions de ce SCOT contredisent profondément plusieurs des objectifs pourtant au cœur du code de l'urbanisme** (notamment l'article L101-2), et particulièrement :

- le choix de définir des polarités sur des critères tirés d'extrapolations de situations en devenir et non en fonction de leur niveau objectif d'emploi, de commerce et de service, avec notamment plusieurs choix de polarité n'ayant pas de réelle desserte en transports en commun... (contrairement à Régný !);

- le choix de ne pas prescrire des densités supérieures dans les secteurs desservis par les transports en commun ;

- le choix de développer des surfaces à vocation économique bien au-delà du rythme actuel... sur des objectifs de création d'emplois surévalués... et sans utiliser prioritairement les friches existantes (comme le site JALLA à Régný !).

Dans la liste des modifications à apporter au SCOT, prescrites par le Préfet dans sa lettre du 14 février pour qu'il redevienne exécutoire, figurent les dispositions suivantes :

- **Classement des communes de Régný, St Symphorien de Lay et Neulise (et pas seulement les deux dernières) en "village équipé"**.

- Répartition (chiffrée et ciblée quartier par quartier) des logements dédiés aux nouveaux habitants entre les 6 quartiers de gares situées en milieu urbain (dont Régný) ; à titre indicatif, la totalité de ces logements devrait représenter au minimum 10% de l'enveloppe totale des logements dédiés aux nouveaux habitants.

- Répartition des autres logements dédiés aux nouveaux habitants respectant les proportions de 70% des besoins du SCOT pour les villes, pôles intermédiaires et villages équipés (dont Régný) et 30% pour les villages, contre une répartition actuelle de 50% / 50%.

- Modification des objectifs de densité, exprimés dans le SCOT. Soit pour les villages équipés : minimum 20 logements par hectare à assurer en moyenne sur l'ensemble des constructions futures de la commune (hors quartier de gare)... Et pour les quartiers de gare en milieu urbain : + 10 logements par hectare à assurer sur l'ensemble de la surface du quartier.

- Modification des surfaces à ouvrir à l'urbanisation pour les activités économiques : Ajouter une **règle préalable à l'ouverture à l'urbanisation de toute surface libre pour usage économique**, hors extension d'entreprise (projet d'extension de la zone des Jacquins à Neulise), soit la **requalification ou reconquête préalable des friches industrielles de la communauté de communes**

- Réduire de moitié les surfaces libres allouées par le SCOT aux zones économiques intermédiaires (comme Neulise) ou locales.

De telles obligations, qui vont à l'encontre de toute la politique menée jusqu'ici par la CoPLER sont bien entendu de nature à nous satisfaire... Et à démontrer la justesse du combat de notre Conseil Municipal !



Notre nouvelle Secrétaire Générale

Suite au départ en pré-retraite de M. Jean-Jacques Coulon, Madame **Valérie Roblet** le remplace au poste de secrétaire générale depuis mars 2016.

L'agence postale



Afin d'améliorer nos services publics, de nouveaux horaires d'ouverture ont été mis en place depuis le 1er février 2017. L'agence postale est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 8h à 12h, et le samedi matin de 8h à 11h30.

Il sera également possible d'y acheter des billets de train.

Ce service est assuré en alternance par nos adjointes administratives **Christelle Pras** et **Laurence Esnault**.

Services municipaux

La mairie est ouverte le lundi de 8h à 12h, le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 8h à 12h, le jeudi de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 12h, le samedi de 10h30 à 12h.

Téléphone : 04 77 63 00 34

Fax : 04 77 63 07 81

Adresse email : accueil@regny.fr

Permanences de Monsieur le Maire : le samedi matin sur rendez-vous.

La bibliothèque est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 8h à 12h, et le samedi matin de 8h à 11h30. L'abonnement est de 10€ par foyer et par an. Il est gratuit pour les élèves de primaire, de maternelle, et ceux en classe de sixième. Vous pourrez y trouver un poste informatique accessible au public gratuitement, ainsi qu'un point Wifi.

Cérémonie de citoyenneté



11 jeunes Régnyçois ayant atteint l'âge de 18 ans se sont vu remettre des mains de Monsieur le Maire leur carte électorale dans le cadre de la Cérémonie de Citoyenneté.

La Bibliothèque



L'événement majeur de cette année à la bibliothèque a été le déménagement.

La première animation qui s'est déroulée dans les nouveaux locaux a été une **soirée Contes**, le 9 juin 2016. Comme toutes les années,

Françoise Verrier et ses conteuses offrent à la bibliothèque de Régnv une soirée pendant laquelle elles "racontent des contes". Cette soirée a réuni près de 50 personnes dans la bonne humeur, et s'est terminé par un verre de l'amitié. "Rendez-vous contes en roannais" reviendra en 2017.

Fin août et durant le mois de septembre a eu lieu une **exposition interactive** "Qui a refroidi Lemaure". Il s'agissait de venir mener une enquête policière au sein de la bibliothèque, à l'aide d'une tablette prêtée par la bibliothèque. Une belle expérience qu'on partage les lecteurs, soit en famille soit entre amis.

La classe de CM2 de **Mme Duperray** travaillant sur le roman policier a profité de cette exposition pour venir approfondir ses connaissances sur le sujet. Pendant qu'un groupe d'enfants résolvait une enquête policière sur des tablettes, un autre continuait la lecture de leur ouvrage avec leur enseignante. Le dernier groupe a abordé l'organisation d'une médiathèque à travers un Cluedo géant. En fin d'après-midi, les enfants ont rencontré un gendarme technicien en identification criminelle de la communauté de brigade de Balbigny, qui leur a expliqué comment ils élucidaient une affaire criminelle à partir des questions des élèves (démonstration de recherche d'indices...). Peut-être que des vocations naîtront de cette intervention, qui sait !!



Quand des livres sont en fin de vie, et doivent être sortis des rayons de la bibliothèque, des solutions peuvent être trouvées pour ne pas les jeter. C'est ce que nous avons fait !!! Nous les avons pliés. Dans le cadre des séances de pliage avec le Bel Automne, nous avons créé de beaux objets en livres. Des sapins, des anges, des hérissons, des poules. Cette activité a ravi les pensionnaires de la maison de la



Dans le cadre des séances





retraite qui ne demandent qu'une chose : quand est-ce qu'on revient ?

Mais la bibliothèque est aussi un lieu de rencontre intergénérationnel puisque le centre de loisirs Les Tigrous, la maison de retraite Le Bel Automne et les voisins se sont retrouvés à plusieurs reprises pour des grands jeux. Un sur le thème du Cluedo, et un sur le thème de Noël.

La bibliothèque s'est également engagée dans le prix littéraire de la CoPLER 2017 : c'est la classe de CE2-CM1 de Mme

Vercherand qui a la chance de participer à cette expérience. Durant l'année scolaire, ils devront lire cinq albums et en mai 2017, ils éliront leur préféré. En parallèle, un livre sera créé à la manière de "Rhino des villes" de Gaëtan Doremus. Grâce à cette animation, plusieurs thèmes seront abordés : l'histoire de notre village, l'emblème de l'âne, la photographie, la rédaction de textes courts et le Street Art. Nous avons pu d'ailleurs, avec le financement de la CoPLER, emmener les élèves au Musée d'Art Contemporain de Lyon pour y voir une exposition sur l'art urbain.

La bibliothèque a également accueilli les classes primaires et maternelles une fois par mois, ainsi que les enfants pendant les heures de temps périscolaire pour la période de septembre à décembre.

Elle a aussi tenu un stand-exposition le jour de l'animation de Noël.

Horaires et services de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h, les mardi et jeudi de 8h à 12h, et le samedi matin de 8h à 11h30.

L'abonnement est de 10€ par foyer et par an. Il est gratuit pour les élèves de primaire, de maternelle, et ceux en classe de sixième.

Vous pourrez y trouver un poste informatique accessible au public gratuitement, ainsi qu'un point Wifi.



Les travaux sur la commune

Réalisés en 2016

Remplacement d'une conduite d'eau et assainissement rue Claude Dechavanne et rue Traversière

Création d'un parking en remplacement du bâtiment attenant au cimetière

Taille des arbres en bordure de la RD9, du Pavillon chinois jusqu'aux courts de tennis, pour améliorer la visibilité, et curage des fossés en bas du talus



Mise en place d'une nouvelle signalétique en centre bourg

A l'école maternelle, un rideau a été remplacé par une cloison fermée pour améliorer la salle de sieste. Pour finaliser la réfection des sols, le premier étage de l'école maternelle a été rénové. Ce chantier s'est achevé pendant les vacances scolaires de février 2017.

Rénovation du mobilier urbain (poubelles et bancs)

Réfection des volets de la mairie, et peinture du soubassement du bâtiment.

Les bâtiments du centre social, de l'ancienne bibliothèque et archives municipales ont été vendus au Docteur Barro, chirurgien dentiste de la commune, pour y aménager son nouveau cabinet dentaire. A cette occasion, les archives communales ont été transférées dans des locaux aménagés par nos agents, aux premier et deuxième étage de la mairie.



Prévus en 2017

Réaménagement de la place Jacques Fougerat, de la rue de la Tour, de la rue du Marché et du square Etienne et Maria Raze. Ce qui permettra de réorganiser les emplacements des forains pour le marché du samedi matin. La circulation sur cette zone deviendra un espace partagé entre les piétons et les voitures, et la vitesse y sera limitée à 20km/h.

Réaménagement du chemin du Quart au pont Callot, pour éviter les écoulements d'eau chez les riverains

Réfection des trottoirs de la rue Georges Dron.

Pour améliorer la circulation, notamment des transports scolaires, à l'intersection de la rue Devillaine et de la rue Fouillant, il est prévu la démolition et la reconstruction d'un mur.



Dans le bâtiment communal (ancien bureau de tabac de la place Fougerat), des travaux d'aménagement pour deux locaux associatifs séparés sont prévus en 2017. L'un accueillera l'association "les Amitiés Régnyscoises" et l'autre abritera le Club des Jeunes.

Comité d'Animation

Développer une véritable dynamique conviviale autour du village est l'objectif du comité d'animation de Régný. Ainsi, de nombreuses animations et démonstrations viennent rythmer l'année, grâce à l'investissement de ses bénévoles :



concours de belote avec de nombreux lots en récompense, vide-grenier annuel d'automne, concert gratuit lors de la Fête de la Musique, Fête du village le dernier week-end d'août, casse-croûte en roannais.

Si vous souhaitez rejoindre le comité, vous serez les bienvenus.

Pour plus d'informations, contactez Jean-François Cortey au 06 60 05 40 87.

Avis de procédure de reprise de concession

Une procédure de reprise des concessions en état d'abandon a débuté en Janvier 2017, les descendants ou successeurs ou chargés d'entretien ont été invités à se présenter en Mairie.

La liste des concessions en état d'abandon destinées à être reprises a été affichée sur la panneau d'affichage du cimetière et de la Mairie le 3 Janvier 2017 ; en parallèle nous avons invité par un courrier les descendants ou concessionnaires identifiés à se rendre au cimetière communal de REGNY le 3 Février 2017 à 14 h 30 où a été dressé le Procès-verbal de constatation d'abandon pour chaque concession.

Les affichages seront renouvelés tous les 15 jours pendant 3 mois.

La procédure durera 3 ans pendant lesquels les concessionnaires ou leurs descendants pourront se présenter en Mairie et manifester leur désir de conserver la concession en s'engageant à la rénover. Cela permet d'arrêter la procédure pour la concession concernée.

Au bout des 3 années écoulées, il sera dressé un deuxième procès-verbal de constatation d'abandon et il sera établi un arrêté de reprise où seront indiquées les

concessions reprises par la commune. La commune pourra alors disposer des dites concessions et procéder à leur revente lorsque l'enlèvement des monuments funéraires et des ossements aura été effectué.

Pour tous renseignements concernant cette procédure de reprise, veuillez prendre contact avec la Mairie de REGNY au 04.77.63.00.34. (ou mail accueil@regny.fr) aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Ordures ménagères, tri sélectif et propreté



Déjections canines, mégots et filtres de cigarette, cannettes et bouteilles, emballages et papiers, dépôt sauvage de sacs bientôt éventrés, containers de tri non respectés...

L'espace public est le bien de tous. Son entretien et son nettoyage sont de l'intérêt et de la responsabilité de tous. Merci de vous respecter en respectant cet espace commun à tous.

Le ramassage des ordures ménagères se fait le mardi matin. Les poubelles sont à sortir au plus tôt le lundi soir, à partir de 19h. Si le jour de collecte est un jour férié, le ramassage a lieu le lendemain.

La déchèterie est ouverte entre le 15 novembre et le 15 mars du mardi au vendredi de 14h à 17h, et le samedi de 9h à midi et de 14h à 17h. Entre le 16 mars et le 14 novembre, la déchèterie est ouverte du mardi au vendredi de 14h à 17h, et le samedi de 9h à midi et de 14h à 18h.

Elle est fermée le lundi, et est joignable par téléphone au 04 77 63 06 68.

Stationnement

La commune a signé une convention avec la fourrière du Coteau. Tout véhicule gênant ou entravant la circulation peut être enlevé aux frais du propriétaire.

L'ensemble des résidents des cités Jalla a été informé des problèmes de stationnement sur les trottoirs desservant les habitations. Ce non-respect entraînera aussi l'intervention de la fourrière.

Déneigement

Le déneigement de la commune est effectué par deux jeunes agriculteurs de la commune, Guillaume Coquard et Bertrand Ballandras. La municipalité tient à les remercier pour l'efficacité de leur travail.

Projet d'Accompagnement à l'Insertion

Vous êtes étudiants, demandeurs d'emploi, vous avez besoin d'un conseil, d'un accompagnement dans vos démarches de recherche d'emploi ?

Un nouveau service vous est proposé en mairie, en partenariat avec PAI Régny (Projet d'Accompagnement à l'Insertion). Une formatrice de métier, Mme Paglia-Ligout de Régny, se propose de vous aider dans la rédaction de vos lettres et CV, la préparation de vos entretiens d'embauche, de jury, l'élaboration d'un projet professionnel, vos recherches d'emploi ou de stage.

PAI Régny propose soit un accompagnement individuel personnalisé, soit un ou des ateliers de communication (entretien, jury, concours), d'écriture (CV, lettres), de gestion du stress (entretien), de rencontres avec des entreprises...

PAI Régny demande une participation de 1 euro symbolique.

Cette prestation est proposée un samedi par mois dans un premier temps, à partir du samedi 25 mars 2017 de 9h à 12h, à la

salle des Recettes de Régny.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter PAI Régny par email PAI.regny@gmail.com, par téléphone (06 69 12 24 91) et sur Facebook.

Repas des Anciens

Le repas des Anciens (réservé aux personnes résidentes sur la commune ayant 65 ans et plus) s'est déroulé le dimanche 6 novembre 2016, à la salle des Fête de Régny.

143 repas ont été servis par la boucherie/traiteur Ducrot du Coteau, le pain (offert) et la pâtisserie étaient fournis par la boulangerie Deville de Régny, le service était assuré par 6 jeunes du village (William, Bettina, Coralyne, Milan, Manon et Nina), et l'animation était assurée par le toujours fringant Régis Terrier. La décoration de la salle a été assurée par Laurence avec l'aide des résidents de la maison de retraite. Monsieur Ducrot a offert une tombola "porcine".

Ce moment convivial s'est déroulé entre bruits de fourchette et tintements de verre, entrecoupé de chants et de quelques pas de danse. Nous espérons que tous ont passé un agréable moment. Rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 19 novembre 2017.

Cette année, les colis des Anciens (réservés aux personnes ayant 75 ans et plus résidentes sur la commune et n'ayant pas pu participer au repas des Anciens) ont été fournis par Stéphanie et Jean-Max Deville. 62 personnes seules et 15 couples ont été visités par les conseillers municipaux. Cette distribution a eu lieu courant décembre. Un colis spécial a été réservé aux résidents locaux de la maison de retraite de Régny.

Aide-mémoire du tri sélectif

Dans le conteneur à **VERRES**, je mets:

**V
E
R
R
E
S**

bouteilles



pots et bocaux



Dans le conteneur à **PAPIERS**, je mets:

**P
A
P
I
E
R
S**



magazines,
prospectus



journaux



catalogues,
annuaires



enveloppes



courriers, lettres,
impressions

Dans le conteneur à **EMBALLAGES**, je mets:

**E
M
B
A
L
L
A
G
E
S**

bouteilles
et flacons
plastique



emballages
métalliques

cartonnettes
et briques
alimentaires



Nouveau bureau du Club des Jeunes

Le nouveau bureau du Club des Jeunes a été élu en mars 2017. Le Club est maintenant piloté par Milan Vignon (président), Donovan Chapon (vice-président), Bettina Dauvergne (secrétaire) et Coralyne André (trésorière).

Le Club des Jeunes organise dès le 22 avril à 13h30 au city-stade des Olympiades ouvertes à tous, de 12 à 17 ans. Football, hand-ball, basket-ball et hockey sur gazon sont les sports retenus. Musique, gâteaux et boissons fraîches seront disponibles.



Hommage à un héros



C'est avec une forte émotion que la Municipalité, et son Maire Jean-François DAUVERGNE, ont rendu un hommage appuyé au **Capitaine Guy RAZON**.

Ce héros a sacrifié sa vie aux commandes de son Mirage en détresse pour épargner la population régnysnoise en frôlant les cheminées des usines Jalla et Conté.

Malheureusement, en ce jour du 2 Février 1973, il a fini par s'écraser au Lieu-dit "Le Moulin" contre le pont qui traverse la rivière.

Le 8 mai 2016, c'est en présence des deux sœurs du Capitaine et des membres de l'Association « Les Vieilles Tiges » (anciens pilotes), qu'une plaque commémorative a été dévoilée au Lieu-dit "Le Moulin".

Une rue de notre commune porte désormais le nom de notre héros local.

Hommage à Henri Muzelle

Le 3 septembre 2016, un Hommage a été rendu à un homme qui a compté pour notre commune.

Henri MUZELLE fut non seulement le premier Directeur de Collège de Régnys en 1956, mais il a été l'un des premiers à soutenir ce projet.



Une plaque "Square Henri MUZELLE" a été apposée sur le lieu même de l'ancien Collège et la rue qui dessert les écoles portent désormais son Nom.

Près de 250 personnes, anciens élèves et membres de la famille, étaient présents.



Vie de la commune

Arrivée de familles syriennes

Cinq familles de réfugiés syriens, en provenance de camps basés en Turquie, sont arrivées à Régnys depuis le 6 octobre 2016 pour fuir cet enfer qu'est devenu leur pays, la Syrie. Au total, 13 adultes et 24 enfants entre 0 et 14 ans se sont installés aux HLM "Beau Site". Beaucoup d'animation d'un seul coup, en réoccupant 6 des 25 logements vacants depuis des lustres. Tout fut mis en place dans un temps très court : papiers, santé, école,

apprentissage du français et de notre mode de vie, etc. L'association riorgeoise "Vers l'Avenir" ayant pris en charge la partie administrative et statutaire, un groupe de bénévoles locaux accompagne ces nouveaux arrivants afin qu'ils puissent s'intégrer au mieux dans notre communauté. Ayant obtenu le statut de réfugiés, ils auront la possibilité de s'installer durablement dans notre village. Nous leur souhaitons la bienvenue, et espérons qu'ils trouveront dans notre beau pays le nouvel espoir d'une vie meilleure.

Le blason de Régny

Comme fréquemment dans ce domaine, l'origine et l'exactitude du blason de Régny ne peuvent être établies avec certitude. Néanmoins, sa lecture héraldique semble bien correspondre à la réalité historique de notre cité : "d'hermine, à trois bandes d'or fichées de coquilles d'argent couronné de murailles".

Le créateur d'un blason n'avait de choix, quant au fond, qu'entre onze possibilités : l'azur, les gueules, la pourpre, le sinople, le sable, l'or, l'argent, le vair et le contre-vair, l'hermine et le contre-hermine.

Le choix de l'hermine, pour Régny, marquait-il l'appartenance du créateur à la famille ducale de Bretagne, dont l'hermine était la "marque" ? Qui sait si au fil des siècles, quelque abbé du monastère de Régny ne fut pas d'origine bretonne ? Est-ce pur goût artistique, pur hasard ? A moins qu'il ne s'agisse - supposition plausible - du rappel d'un droit de justice, depuis longtemps symbolisé par l'hermine...

Il y a beaucoup

plus de certitude dans l'interprétation des trois bandes d'or, représentant les trois grandes voies aboutissant à Régny, dont le souvenir est conservé par la Place du Trève (tres viae). Mais qui fréquentait ces chemins ? Qui pouvait savoir, à la simple vue du blason, que Régny était - déjà - terre de bienvenue et d'asile ? Les nombreux voyageurs qui, sous le signe de la coquille de Saint-Jacques - se rendaient par piété ou par pénitence - vers les lieux les plus célèbres de pèlerinage de l'époque : Le Puy, La Chaise-Dieu, et même Saint-Jacques de Compostelle en Espagne.



Pour nous, que le blason de notre cité symbolise la liberté, l'accueil, la justice, est un témoignage précieux et une "image de marque" idéale.

Quant aux murailles qui couronnent le blason, peu importe qu'elles ne comptent que quatre tours, alors que les remparts de Régny étaient certainement autrement fortifiés. Retenons surtout que les quatre tours sont de même hauteur et qu'il n'apparaît pas de donjon symbolisant le pouvoir du seigneur. Déjà au Moyen-Age, Régny ville fortifiée était une "ville franche".

Que les spécialistes pardonnent à cette analyse approximative et sans prétention les erreurs qu'elle peut contenir.

Calendrier des manifestations

MAI

LUNDI 8 : Défilé du 8 mai 1945 au Monument aux morts à 11H00 puis Vin d'honneur à la Salle des Recettes
SAMEDI 27 : Vin d'honneur de la Fête des Mères à la Salle des Recettes

JUIN

DIMANCHE 11 : Fête de la Pêche des Les Amis Pêcheurs à l'Étang Chavenan (6Hde Pêche)
MERCREDI 14 : Concours de Boules Vétérans de l'Amicale Boules au Jeu de Boules à 9H30
SAMEDI 17 : 12H de Pétanque de la Société de Pétanque au Stade
SAMEDI 17 : Compétition de Judo du Judo Club à la Salle Polyvalente
DIMANCHE 18 : Messe à la Chapelle de Naconne à 10H30
VENDREDI 23 : Tournoi Football en salle Intersociétés du Judo Club à la Salle Polyvalente
VENDREDI 23 : Gala de danse de l'École de musique à la Salle des Fêtes
SAMEDI 24 : Concours de Pétanque officiel promotion Doublettes de la Société de Pétanque au Stade
SAMEDI 24 : Fête de la Musique du Comité d'Animation à la Salle des Fêtes
VENDREDI 30 : Remise de ceintures du Judo Club à la Salle Polyvalente

JUILLET

SAMEDI 1er : Concours de Boules Fanion Cantonal à 13H30 au Jeu de Boules
SAMEDI 1er : Fête des écoles du Sou des écoles à la Salle des Fêtes
DIMANCHE 2 : Concours de Boules Finale Fanion Cantonal le matin au Jeu de Boules
DIMANCHE 2 : Pêche (Qualification Fédérale) des Amis Pêcheurs à l'Étang du Chavenan
SAMEDI 8 : Concours de Pétanque Doublettes Challenge Marcel Buisson au Stade
VENDREDI 14 : Concours de Boules des Classes par affinité au Jeu de Boules
SAMEDI 22 : Concours de Pétanque en Tête-à-tête au Stade

AOUT

VENDREDI 18 : Concours de Boules Coupe Brizard au Jeu de Boules
DIMANCHE 20 : Concours de Boules Mixte à 10 H au Jeu de Boules
VENDREDI 25 : Concours de Pétanque Doublettes en Semi-nocturne au Stade
SAMEDI 26 : FÊTE PATRONALE
DIMANCHE 27 : FÊTE PATRONALE
LUNDI 28 : FÊTE PATRONALE
LUNDI 28 : Concours de Boules De la Fête, au Jeu de Boules

SEPTEMBRE

Du 9 au 24 : Tournoi officiel du Tennis Club
SAMEDI 16 : Concours de Pétanque But d'Honneur au Stade
SAMEDI 16 : Concours de Boules Challenge DUMILLER au Jeu de Boules
DIMANCHE 17 : Loto des amis Pêcheurs à la Salle des Fêtes
SAMEDI 23 : Assemblée Générale du Tennis Club au Club House
SAMEDI 23 : Concours de Pétanque FNACA au Stade
DIMANCHE 24 : Safari Truite à l'Étang du Chavenan

OCTOBRE

DIMANCHE 1er : Vide-grenier Place J. Fougerat
SAMEDI 14 : Concours de Boules de Fin d'année à 9H00 au Jeu de Boules
SAMEDI 21 : Repas Roanne Table Ouverte à la Salle des Fêtes

NOVEMBRE

VENDREDI 3 : Concours de Belote des Amitiés Régnycôises à la Salle des Fêtes
SAMEDI 11 : Défilé du 11 novembre au Monument aux morts et Vin d'Honneur à 11H00 à la Salle des Recettes
SAMEDI 11 : Marche du Sou des Ecoles à la Salle des Fêtes
JENDI 16 : Dégustation du Beaujolais Nouveau au Jeu de Boules
DIMANCHE 19 : Repas des Anciens à la Salle des Fêtes
SAMEDI 25 : Bal privé de l'Interclasses en 8 à la Salle des Fêtes

DECEMBRE

SAMEDI 2 : Repas de la Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers à la Salle des Fêtes
MARDI 5 : Arbre de Noël du Sou des écoles à la Salle des Fêtes
VENDREDI 8 : Arbre de Noël du Centre de Loisirs à la Salle des Fêtes
VENDREDI 8 : Arbre de Noël du Tennis Club à la Salle des Recettes
VENDREDI 8 : Marche des lumières avec flambeaux Départ à 18H Place de l'église
VENDREDI 15 : Arbre de Noël du Judo Club à la Salle des Fêtes
DIMANCHE 31 : Réveillon de la St Sylvestre du Judo Club à la Salle des Fêtes

Etat-Civil

2016

NAISSANCES

Jad BELFKIH né le 4 janvier 2016
Maïra ZOUBEIR née le 6 avril 2016
Alycia BALLANDRAS née le 15 avril 2016
Sergio DOMINGUES né le 21 avril 2016
Tiya PERCY MARTIN née le 30 juin 2016
Quentin GRAVIER né le 1er Août 2016
Kaylee TULOUT née le 17 août 2016
Yahia BAHLOULI né le 20 août 2016
Sélénia MATTONI née le 24 août 2016
Lisa TERRIER née le 18 octobre 2016
Noéline BEAUJEU né le 1er novembre 2016
Léo MARTINON né le 15 décembre 2016
Kelyna PHILIPPY née le 15 décembre 2016

MARIAGES

Gérard MAZARD et Catherine BUISSON mariés le 14 mai 2016
Nicolas PLUMEREAU et Elena VASLIAEVA mariés le 20 août 2016

DÉCÈS

Inès BRESCIANI Veuve RIVAUX décédée le 1er janvier 2016
Francisco PEDREIRO FRANGO décédé le 7 janvier 2016
André PINSON décédé le 16 Février 2016
Georges THIVEND décédé le 18 Février 2016
Louise BOURGI Veuve HAERTER décédée le 10 mars 2016
Marie Antoinette POITRASSON Veuve FONTIMP décédée le 10 avril 2016
Jacqueline FERRON Veuve BAFFOUX décédée le 14 mai 2016
Louissette CHEUCLE divorcée VALENÇOT décédée le 30 mai 2016
Joséphine ROCHE décédée le 5 juillet 2016
Francine ROUX Veuve FONTIMPE décédée le 20 juillet 2016
Jeannine CHERPIN décédée le 13 août 2016
Angela ALONSO Veuve GARCIA décédée le 4 septembre 2016
Paul FORGE décédé le 11 octobre 2016

Jean Claude PACHOUX décédé le 14 octobre 2016
Agathe PETIT Veuve MURE décédée le 4 décembre 2016
Denise DEVEAUX divorcée DUBESSAY décédée le 20 décembre 2016
Marie-Antoinette PERRIN Veuve BLONDEL décédée le 25 décembre 2016

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

Raymonde GINEYS Veuve LAMBERT décédée le 31 décembre 2015
Raymonde ETAY Veuve MURARD décédée le 23 janvier 2016
Vivianne MASSARD Veuve ZAPOTOCZNY décédée le 14 février 2016
Louis LAGOUTTE décédé le 21 mars 2016
Huguette LIBES Veuve ROMERO décédée le 20 avril 2016
Ernesto LUCCHITTA décédé le 25 novembre 2016

2017

NAISSANCES

Candice GARNIER, née le 22 mars 2017
Loann Tiago Corneille BINET le 13 avril 2017

DÉCÈS

Jeanne FOREST Veuve DUVION décédée le 3 janvier 2017
Jeanne DOLCE décédée le 10 janvier 2017
Simone CHAVIGNON épouse TALIFERT décédée le 22 janvier 2017

TRANSCRIPTION DE DÉCÈS

Marcelle PATAY Veuve DREVET décédé le 16 janvier 2017
Henri FESSY décédé le 10 mars 2017
Gaston LASSEIGNE décédé le 12 mars 2017
André MATHIEU décédé le 14 mars 2017

Journée portes ouvertes chez les pompiers

Le samedi 24 juin de 10h00 à 16h00 à la caserne de Régný, 2 rue du Capitaine RAZON, les pompiers de votre commune organisent une journée portes ouvertes pour vous faire découvrir les locaux du centre de secours ainsi que le déroulement d'une intervention courante, depuis l'appel au 18 jusqu'à l'arrivée des secours sur place.

De nombreuses animations vous attendent, avec entre autre l'apprentissage des gestes

qui sauvent, une course relais pour les enfants avec manœuvre d'une lance, etc.

La journée se terminera vers 16h45 avec la passation de commandement : le chef de centre actuel laisse sa place à son successeur, en présence des autorités territoriales et des pompiers de la compagnie « Roannaise ».

Vous êtes cordialement invités à assister à cette cérémonie ainsi qu'au vin d'honneur qui suivra.